

<p>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p> <p>CONCOURS INTERNE DE BIBLIOTHECAIRE</p> <p>Session de 2009</p> <p>Jeudi 5 février 2009 de 14 h 30 à 16 h 30</p>	<p><u>Epreuve n° 2</u></p> <p>Réponse à une question relative à la gestion des bibliothèques</p> <p>Durée de l'épreuve : 2 heures</p> <p>Coefficient : 2</p>
---	---

A T T E N T I O N

Aucun document n'est autorisé.

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie (ou des copies) mise(s) à votre disposition. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie (ou des copies) que vous remettrez en fin d'épreuve (2^e partie de la bande en-tête, dans le texte de devoir, en fin de copie ...) mènera à l'annulation de votre épreuve.

S U J E T :

Vous êtes chargé (e) de préparer l'implantation d'une nouvelle bibliothèque (antenne de Service commun de documentation (SCD)) ou annexe de bibliothèque municipale) dans un quartier dit sensible. Quelle démarche adoptez-vous pour mettre en œuvre cette mission documentaire dans le contexte local ?